**Procès-verbal du Conseil d’école n°1 07/11/23**

Membres présents :

* M Biehler Jean, Maire d’Oberhaslach
* Mme Rodriguez Mireille, Adjointe au Maire chargée des écoles
* Mme Blom Ellen, directrice et enseignante CM2
* Mr Mutschler Emilien, enseignant CP/CE1
* Mme Uhlmann Martine, enseignante CE1/CE2
* Mme Eichenlaub Yolande, enseignante CM1
* Mme Dott Sophie, enseignante CM2 les lundis
* Mme Prévots Stéphanie, Représentante des parents d’élèves
* Mme Von Moegen Marjolaine, représentante des parents d’élèves
* Mme ChapuisNoémie, représentante des parents d’élèves
* Mme Boehler Morgane, représentante des parents d’élèves
* Mr Dantzer Patrice, représentant des parents d’élèves

Absents excusés :

* Mme Da Silva Nathalie

**I LA RENTREE**

1/ Présentation de l’équipe

* **CP/CE1** : Mr Emilien MUTSCHLER : loup.ober@gmail.com
* **CE1/CE2 :** Mme Martine UHLMANN, les lundis et mardis, Mme Nathalie DA SILVA, les jeudis et vendredis libellule.ober@gmail.com
* **CM1** : Mme Yolande EICHENLAUB, cerfober@free.fr
* **CM2** : Mme Ellen BLOM, les mardi, jeudis et vendredis, Mme Sophie DOTT, les lundis

hirondelle.ober@laposte.net

* **Direction** : Mme Ellen BLOM ce.0671224s@ac-strasbourg.fr

2/ Présentation des effectifs : 87 élèves

Pour une dérogation, il faut l’accord des maires de la commune de résidence et de la commune d’accueil et celui des deux directeurs. Cette année, Oberhaslach a dans ses effectifs 10 élèves de Niederhaslach, le critère avancé pour les demandes de dérogation est presque toujours le périscolaire. Niederhaslach accorde les dérogations actuellement.

La grille departementale pour une ouverture ou une fermeture de classe pour l’école élémentaire définit le seuil minimum pour 4 classes à 78 élèves. On est à 9 au-dessus cette année. Les prévisions pour l’an 2024/2025 sont de 91 élèves. Le seuil maximum pour ouvrir une 5ème classe en élémentaire est de 112 élèves. Le Maire a précisé que les naissances annuelles sont de 15 pour les années à venir. Une ouverture de classe est donc très peu probable. La répartition des effectifs est la suivante pour 2023/2024 :

 CP/CE1 : 16/6 22

CE1/CE2 : 11/11 22

CM1 : 22

CM2 : 21

TOTAL : 87

**3/ Évaluations Nationales CP, CE1 et CM1**

**CP : Items réussis en français :**

* *Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant)*
* *Manipuler les syllabes*
* *Comprendre des mots et des phrases à l’oral (lus par l’enseignant*)

**CP : Items à besoins en français :**

* *Reconnaître les différentes écritures d’une lettre*
* *Connaître les noms des lettres et les sons qu’elles produisent*

**CP : Items réussis en maths :**

* *Lire des nombres entiers (reconnaitre des nombres dictés)*
* *Quantifier des collections (dénombrer une collection et l’associer à son écriture chiffrée)*

**CP : Items à besoins en maths :**

* *Résoudre des problèmes*
* *Comparer des nombres*

**CE1 : Items réussis en français :**

* Comprendre des textes lus seul
* Comprendre des mots et des phrases à l’oral (lus par l’enseignant(e))
* Lire à voix haute un texte

**CE1 : Items à besoins en français :**

* Ecrire des mots dictés

**CE1 : Items réussis en maths :**

* Ecrire des nombres sous la dictée

**CE1 : Items à besoins en maths :**

* Résoudre des problèmes

**CM1 : Items réussis en français :**

* Comprendre des textes à l’oral lus par l’enseignante

**CM1 : Items à besoins en français :**

* Reconnaître les principaux constituants d’une phrase
* Lire à voix haute

**CM1 : Items réussis en maths :**

* Ecrire des nombres sous la dictée

**CM1 : Items à besoins en maths :**

* Mémoriser des faits numériques

**4/ Elections des parents d’élèves**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom Prénom** | **Qualité** |
| **CHAPUIS Noémie** | Titulaire CP/CE1 |
| **DANTZER Patrice** | Titulaire CE1/CE2 |
| **VON MOEGEN Marjolaine** | Titulaire CM1 |
| **PREVOTS Stéphanie** | Titulaire CM2 |
| **BROUQUIERES Aurore** | Suppléante CE1/CE2 |
| **BOEHLER Morgane** | Suppléante CM1 |
| **DURINGER Elisabeth** | Suppléante CP/CE1 et CM2 |

Les élections ont eu lieu le 13 octobre dernier. Il y a avait 150 inscrits, 107 votants, 9 bulletins blancs ou nuls et 98 suffrages exprimés. Le taux de participation était de 71,33 %. Le bureau était composé de Mme Blom, Mme Brouquières, Mme Eichenlaub.

**5/ Les remplacements des enseignants absents**

Dans la circonscription de Molsheim il y a 50 écoles avec 240 enseignants dont 20 ZIL et 20 TRS (Titulaires Remplaçants de Secteur).

Quant à la situation à Oberhaslach : la directrice expose de la situation personnelle de Mme Nathalie DA SILVA. Les parents proposent d’interpeller l’IEN pour alerter sur la continuité des remplacements. Une absence non remplacée peut constituer un problème de garde pour certains parents. Le périscolaire peut éventuellement être impliqué pour l’accueil en cas d’absence d’enseignants, précise le Maire, mais il faudra anticiper et planifier.

**II CADRE DE L’ECOLE ELEMENTAIRE**

**1/ Mise à jour du règlement intérieur**

Hygiène et Propreté : *Pas de T-Shirts trop courts ou décolletés.*

Suivi des absences : Mise en place de bulletins d’absence, et d’autorisations de sortie exceptionnelle d’absence pendant les heures de classe.

**Contribution volontaire** : 15€.

L’Association les Lutins du Nideck ont évoqué la possibilité d’établir des reçus fiscaux.

**Approbation du PV du conseil 2022/23-3** à l’unanimité.

**2/ Phare**

La formation des enseignants (après celle des directeurs et de quelques collègues en 2022) aura lieu les mercredis 8/11 et 20/11/23. La mise en place des entretiens selon la méthode de la préoccupation partagée a commencé l’an dernier.

**3/ Sécurité** : 4 PPMS

Quatre exercices de mise en sécurité sont obligatoires cette année ; deux exercices incendie, un exercice confinement pour risques majeurs (tremblement de terre) et un exercice confinement pour attentat/intrusion.

**Le plan Vigipirate renforcé**  esten cours actuellement.

**4/ Évaluation du regroupement des écoles de Niederhaslach, d’Urmatt et d’Oberhaslach**

La finalité de l’évaluation est l’amélioration, dans l’école, du service public d’enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l’école.

Elle a pour but d’améliorer, pour l’ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d’exercice des différents métiers et de bien-être dans l’école.

Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d’école.

*(ÉVALUATION DES ÉCOLES 1er degré Cadre d'évaluation Janvier 2022)*

Le périmètre de l’évaluation doit couvrir quatre grands domaines :

* les **apprentissages** et le suivi des élèves, l’enseignement ;
* le **bien-être** de l’élève et le climat scolaire ;
* les acteurs et le fonctionnement de l’école ;
* l’école dans **son environnement** institutionnel et partenarial.

Le projet se déroule en trois étapes :

1. ***Une Auto-évaluation*** (outils : 18 heures de réunion en équipe, questionnaires aux enfants et aux parents, évaluations nationales, portrait des statistiques des écoles) qui doit aboutir à un rapport d’auto-évaluation:
2. ***Une Evaluation externe*** de l’école par une équipe neutre qui produira un rapport final identifiant les spécificités de l’école, les marges de progrès et les axes de développement qu’il recommande de mettre en œuvre, parmi ceux proposés dans l’auto-évaluation et ceux qui ont émergé lors de l’évaluation externe.
3. **Présentation par l’équipe d’évaluateurs externes** lors d’un conseil d’école extra-ordinaire réunissant les 4 conseils d’écoles.

**5/ Les actions**

* Génération 2024 : Thème JO, intervention de sportifs de haut niveau.
* Sollicitation du Conseil d’École si quelqu’un connait des contacts en handisport.
* Semaine découverte sports olympiques pour toutes les classes du 10 au 14 juin 2024.
* 17 novembre : Mois sans tabac avec la Ligue contre le Cancer, intervention sur le parking de l’école.
* ELA : Course solidaire du 16 octobre dernier

Récolte de 620 Euros grâce aux dons des parents et commerçants.

* Apprentissages : Fluence, course aux nombres, math Attack, tennis de table, tennis, natation
* Les gardiens du sentier – fête de fin d’année 28/06/24
* La féérie de Noël : Lutins présents avec un stand, ainsi que le périscolaire.

**6/ Date des prochains Conseils d’École**

Conseil 2 : mardi 20 février 2024

Conseil 3 : mardi 4 juin 2024

**7/ Divers**

Point soulevé par un parent : toilettes défectueuses : urinoir, lavabo cassé. Tous les membres du Conseil d’Ecole sont allés sur place pour constater l’état des toilettes. Le Maire propose d’enlever les urinoirs, qui sont effectivement mal placés, face à la porte ouverte et de rajouter une troisième cabine chez les garçons.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée.

*Secrétaire de séance : Martine Uhlmann, enseignante*